

Valorisation des prairies par des élevages professionnels de chevaux de selle en fonction de l'orientation de la production et du contexte géographique et structurel de l'exploitation

Par :

- G. Bigot, L. Viel, A. Célié, E. Perret, N. Turpin.
- UMR 1273 Métafort (AgroParisTech, INRA, IRSTEA, VetAgroSup), 24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière cedex

Résumé

En France, l'élevage du cheval est surtout présent dans les régions herbagères. A partir d'enquêtes réalisées en exploitations, ce texte se propose de présenter différents déterminants de la gestion des prairies dans deux régions : la Manche, plaine océanique, et l'Allier, zone de piémont plus continentale. Des enquêtes de visu sont réalisées dans 40 exploitations élevant des chevaux de selle, seuls ou en association avec des bovins laitiers ou allaitants.

En matière d'exploitation de prairies, la Manche se distingue de l'Allier par une plus faible proportion de surfaces fauchées mais un nombre de fauches par parcelle pouvant être plus important. Les élevages mixtes bovins-équins favorisent le passage des deux espèces sur les mêmes parcelles. Les élevages spécialisés équins intensifient moins l'exploitation des prairies que les structures mixtes.

Dans cette étude, l'orientation de la production équine ne semble pas influencer les modes de gestion des parcelles.

Mots clés : chevaux, prairies, bovins, pâturage

Summary

In France, horses are particularly raised in grasslands. According to surveys in stud farms, we describe the key determinants of grazing management practices in horse rearing. Two French regions have been selected: Normandy, an oceanic plain and Auvergne, a more continental and mountainous area.

The face to face survey covered 40 farms that raise saddle horses, as sole breed or associated with cattle for meat or milk productions.

Regarding grassland management, the share of cut areas is smaller in Normandy than in Auvergne, with a number of cut cycles higher. The farms who raise horses and cattle favour the use of plots by the two herds. The farms that rear solely horses are managed less intensively than those with mix-rearing.

This survey highlights that, whatever the value of the sold saddle horses, grazing managements are not different.

Key-words: horses, grassland, bovines, grazing management

Introduction

La France comptait en 2008 un peu moins de 100 000 juments (REFErences, 2009) localisées principalement dans les zones herbagères. Les enquêtes du Réseau Economique de la Filière Equine, montrent que ces élevages équins sont de petites tailles (entre 8 et 14 chevaux) et sont souvent associés à des élevages de ruminants (bovins lait et viande principalement) et plus secondairement à des grandes cultures, selon les orientations dominantes des régions où ils se situent (Morhain, 2011). L'objet de cette étude est de présenter, sur 2 régions aux contextes agro-environnementaux différents, l'impact d'un élevage de chevaux de selle, constitué d'au moins 3 juments reproductrices et leur suite, sur la valorisation de surfaces en herbe exploitées par des structures agricoles spécialisées ou non en productions équines.

1. Les élevages étudiés

Des enquêtes sont réalisées dans une quarantaine d'exploitations centrées sur 2 départements d'élevage de chevaux de selle : d'une part, la Manche zone de collines et de plaines parfois marécageuses, sous influence maritime et d'autre part, l'Allier zone de transition entre le Massif Central et les plaines du Centre France, avec un climat océanique dégradé par une localisation plus continentale.

1.1. Systèmes de production des exploitations

L'orientation générale de ces structures (tableau 1) est, soit une spécialisation en productions équines, l'élevage pouvant alors être associé à de la prise en pension de chevaux ou à un centre de reproduction équine, soit polyvalente, associant l'élevage équin à d'autres productions représentatives de leur région.

Tableau 1 : Caractéristiques des élevages étudiés
Table 1: Characteristics of farms included in the survey

orientation des exploitations	spécialisé équins		Equins et bovins allaitants	Equins et bovins viande		Equins et bovins laitiers
	Allier	Manche	Allier	Manche	Allier	Manche
localisation	Allier	Manche	Allier	Manche	Allier	Manche
nombre d'exploitations	8	5	7	6	6	9
SAU moyenne des exploitations	49 ± 34	66 ± 24	86 ± 45	76 ± 38	146 ± 73	128 ± 48
dont surfaces en prairies permanentes (% de la SAU)	100%	89%	88%	90%	44%	58%
dont surfaces en culture (en % de la SAU)	0%	8%	0%	3%	19%	35%
dont surfaces fertilisées (% de la SAU)	62%	93%	61%	98%	99%	100%
UGB présentes sur l'exploitation	37 ± 27	63 ± 29	76 ± 42	109 ± 43	142 ± 66	198 ± 55
Nombre d' UGB équines	37 ± 27	62 ± 29	29 ± 9	44 ± 23	14 ± 8	51 ± 28
dont poulains de la naissance à 3 ans (en % des UGB équines)	52%	58%	44%	59%	47%	61%
dont jeunes chevaux de 4 ans et plus (en % des UGB équines)	13%	13%	7%	10%	9%	13%
Chargement moyen des exploitations (en UGB totaux /ha surface fourragère)	0,74 ± 0,16	1,07 ± 0,24	0,89 ± 0,32	1,56 ± 0,34	1,22 ± 0,27	1,75 ± 0,41

SAU: Surface Agricole Utile

UGB : Unité Gros Bétail. Dans cette étude, l'unité prise en compte est la conversion technique utilisée dans les réseaux de référence français.

Dans l'Allier, se distinguent en plus des systèmes spécialisés équins :

- des exploitations "équins et bovins allaitants", où l'élevage bovin se limite à un troupeau de vaches allaitantes et aux génisses de renouvellement, l'essentiel de la production étant valorisé en brouards (veaux maigres).
- et des exploitations "équins et bovins viande". Dans ce type d'orientation, les produits du troupeau de vaches allaitantes sont engraisés à l'auge avec des céréales produites sur l'exploitation.

Dans la Manche, les exploitations mixtes sont de deux types :

- avec "équins et bovins viande". L'élevage bovin regroupe alors un troupeau de vaches allaitantes, avec les génisses de renouvellement et des bœufs engraisés à l'herbe.
- avec "équins et bovins laitiers". A la production laitière, est la plupart du temps associé un engraissement de taurillons à l'auge.

1.2. Orientations de l'élevage équin

En Normandie, les exploitations enquêtées produisent un cheval de sport pour les compétitions de saut d'obstacles. A une exception près, tous les élevages exploitent en concours leurs jeunes chevaux de 4 à 6 ans, voire de 7 ans et plus.

Sur l'Allier, l'orientation des élevages est plus diversifiée. Même si les 2/3 des éleveurs citent le saut d'obstacles et le concours complet comme objectif de production, 2 éleveurs produisent des chevaux d'endurance et beaucoup commercialisent au moins une partie de leurs produits pour une équitation de loisirs. Aussi, moins de la moitié (44%) des élevages exploitent tous leurs poulains, l'autre moitié cherche à vendre les poulains dès leur plus jeune âge et ne travaillent que ceux qui n'ont pu être vendus plus tôt.

2. Gestion des surfaces en herbe

2.1. Modes d'exploitation de l'herbe

L'exploitation des surfaces en herbe est fortement conditionnée par le contexte agro-climatique. Dans la Manche, près des 2/3 des surfaces sont en pâturage strict et la fauche n'est pratiquée que sur un peu plus du tiers des surfaces en herbe (tableau 2). Ce rapport demeure dans les systèmes spécialisés équins de l'Allier, mais la part des surfaces fauchées augmente dans les systèmes bovins pour atteindre près de 60% des surfaces en herbe, dans les élevages avec bovins allaitants. Quand une seule fauche est généralement effectuée dans l'Allier, 2 à 4 fauches peuvent être réalisées sur certaines parcelles de la Manche.

Le foin est le fourrage majoritairement récolté quelle que soit la région. Vient ensuite l'enrubannage récolté sur 12% des surfaces en herbe en Normandie et moins de 5% des prairies de l'Allier. L'ensilage d'herbe ne concerne que 3 à 4 % des surfaces dans ces 2 régions et n'est pratiqué que dans les exploitations ayant des bovins.

Tableau 2 : Modes d'exploitations des surfaces en % de la surface totale en herbe
Table 2: Grassland management expressed in percentage of total meadows areas.

orientation des exploitations	spécialisé équins		Equins et bovins allaitants	Equins et bovins viande		Equins et bovins laitiers
	Allier	Manche		Allier	Manche	
surfaces en pâturage strict	63	63	40	65	57	64
surfaces avec une fauche suivi de pâturage	37	21	54	24	32	23
surface avec plus d'une fauche	0	16	6	11	11	13
surfaces pâturées par les chevaux	100	99	86	91	39	73
surfaces pâturées par les bovins			73	78	69	81

2.2. Gestions du pâturage

Dans les deux régions étudiées, ce sont principalement les juments et les poulains jusqu'à 3 ans qui ont accès aux pâturages. Les étalons et les jeunes au travail sont logés en boxes principalement, avec accès à des aires de détente ou paddocks qui n'entrent pas dans le système fourrager de l'exploitation.

Dans les systèmes spécialisés équins ainsi que dans les systèmes avec bovins allaitants de l'Allier ou de production de viande de la Manche, les chevaux ont accès à la quasi-totalité des pâturages, alors que dans ces mêmes élevages mixtes, les bovins interviennent sur moins de 80% des surfaces. Ces rapports s'inversent dans les exploitations laitières de la Manche où la priorité est donnée au troupeau de vaches laitières, ainsi que dans les systèmes de productions de viande de l'Allier où la proportion d'équins, calculée en UGB, ne représente que 10% de l'ensemble du cheptel présent.

Les exploitants d'élevages mixtes (bovins-équins) de la Manche, favorisent le passage des 2 espèces sur 58% des surfaces en élevage laitier et même 79% des surfaces en élevage de production de viande alors que les éleveurs de l'Allier ne font passer les 2 espèces que sur 43% de leurs prairies.

2.3. Intensifications des surfaces

Dans les deux zones étudiées, il apparaît que les élevages spécialisés équins ont un chargement global (UGB présentes/ Surface agricole utile) inférieur aux exploitations mixtes bovins-équins enquêtées dans la même zone (tableau 1). Les surfaces en herbe de ces exploitations sont souvent moins fertilisées que dans les structures associant d'autres productions agricoles. Toutes orientations confondues, le niveau de chargement augmente avec les proportions de surfaces cultivées et de surfaces fertilisées.

3. Discussion-conclusion

Malgré la diversité des structures enquêtées, de premiers déterminants expliquant la gestion des surfaces en herbe dans les exploitations d'élevage de chevaux de selle, peuvent être mis en évidence.

Le contexte agro-climatique favorisant la pousse de l'herbe dans la Manche, le niveau de chargement et le nombre de cycles végétatifs exploités sont plus élevés que dans l'Allier.

Quelle que soit la zone, les chevaux d'élevage (juments et poulains de 3 ans) ont accès à l'essentiel des surfaces en herbe qu'ils pâturent seuls ou en association avec des bovins dans les élevages mixtes selon des modes précédemment décrits (Lortal et al, 2010, Bigot et al, 2011). Les élevages spécialisés équins présentent des niveaux d'intensification des surfaces moins importants que des exploitations associant bovins et équins sur la même structure. Ces résultats sur les élevages de chevaux de selle conforteraient de premières tendances notées en faveur d'élevages bovins associés à des chevaux de trait par rapport à des élevages bovins seuls sur des exploitations de moyenne montagne d'Auvergne (Bigot et al, 2010). Mais des investigations plus poussées, restent à conduire au niveau de la parcelle, pour distinguer l'effet de la complémentarité des espèces au pâturage, d'un effet possible des pratiques des exploitants.

Enfin, l'objectif de production de ces chevaux de selle : sport de compétition dans la Manche ou équitation plus diversifiée comme dans l'Allier, ne semble pas avoir ici d'incidence sur la gestion des surfaces en herbe par les éleveurs, comme cela a pu être mis en évidence par des études antérieures (Moulin, 1997), sans doute parce que les cycles de production des chevaux de sport se sont allongés dans cette étude, du fait d'une période de valorisation pouvant durer plusieurs années.

Remerciements

Ce travail a été réalisé avec le soutien financier de l'IFCE et avec les collaborations du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie (CCBN), du Réseau Economique de la Filière Equine de Basse-Normandie, et de l'Association des Eleveurs de Chevaux et Poneys de l'Allier (ADEPCA).

Références

Bigot, G., E. Perret, N. Turpin, 2010. L'élevage équin, un atout pour la durabilité des territoires ruraux : cas de la région Auvergne. *Colloque ASRDLF-AISRe, Aoste, 20-22 septembre 2010*, p1-15.

Bigot, G., A. Célié, S. Deminguet, E. Perret, J. Pavie, N. Turpin, 2011. Exploitation des prairies dans des élevages de chevaux de sport en Basse-Normandie. *Fourrages* n°207, septembre 2011, p 231-240

Lortal G., G. Brétière, B. Morhain, E. Perret, G. Bigot. Contribution du cheval de trait à la gestion durable des systèmes bovins de moyenne montagne : cas d'exploitations en Auvergne. *36ème Journée de la Recherche Equine*. Paris, le 1^{er} mars 2010. P 15-24

Morhain, B., 2011. Systèmes fourragers et d'alimentation du cheval dans différentes régions. *Fourrages* 207, septembre 2011, p 155-163.

Moulin, C., 1997. Le pâturage du cheval : questions posées par les pratiques d'éleveurs. *Fourrages* N°149, p 37-54.

REFErences, HarasNationaux 2009. Annuaire ecus 2009 : tableau économique, statistique et graphique de cheval en France, données 2008. 63 p